

Hauts-de-France, Aisne
Vivières
Église paroissiale Notre-Dame (Assomption de la Vierge), place de l'Église

Monument funéraire de Georges Guillain

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02000716
Date de l'enquête initiale : 1992
Date(s) de rédaction : 1993
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts, mobilier et objets religieux , patrimoine funéraire
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM02001400

Désignation

Dénomination : monument funéraire
Appellations : de Georges Guillain

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : troisième pilier nord de la nef

Historique

Comme l'indiquent l'épithaphe gravée et les registres paroissiaux de Vivières, ce monument funéraire est celui de Georges Guillain, mort le 27 avril 1644 à l'âge de 70 ans "ou environ" et inhumé le lendemain. Le défunt commémoré avait été tailleur et valet de la garde-robe de la reine d'Angleterre, c'est-à-dire de Madame Henriette-Marie de France (1609-1669), fille du roi Henri IV et de la reine Marie de Médicis. Cette princesse avait épousé en 1625 le roi Charles I^{er} d'Angleterre. Le monument a sans doute été sculpté peu après le trépas de Georges Guillain, mais la date précise de son installation n'est pas connue. Un dessin réalisé vers 1884 et la brève description publiée par Étienne Moreau-Nélaton vers 1914 témoignent de la présence du monument dans l'église à cette époque. Il était alors privé de la dalle portant l'épithaphe (à moins que cette pierre n'ait été simplement retournée). Cette dernière a donc repris sa place d'origine entre la fin de la Première Guerre mondiale et 1929, date du classement de l'objet.

Période(s) principale(s) : milieu 17e siècle

Description

Le monument, appliqué contre la paroi, est composé d'un cadre en calcaire blanc, orné d'un décor en relief de profondeur variable. Une dalle rectangulaire verticale en marbre noir, encastrée au centre, porte l'épithaphe gravée.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre, sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : d'applique

Matériaux : calcaire (blanc, monolithe) : taillé, poli, décor dans la masse, décor en relief ; marbre (noir, monolithe) : taillé, poli, gravé

Mesures :

Mesures de l'ensemble du monument : h = 200 ; la = 120 ; pr = 30. La dalle portant l'épithaphe mesure 57,5 cm de hauteur et 44 cm de largeur.

Représentations :

Le monument est orné d'un décor caractéristique de l'époque de sa réalisation, unissant les enroulements, les agrafes et les chutes végétales. Son fronton, surmonté d'un pot à feu, arbore un cartouche accompagné d'une guirlande de fleurs et de fruits, sur lequel se détachaient sans doute autrefois les armoiries du défunt. Deux crânes - symboles funéraires - sont posés sur le cadre de l'épithaphe. Une palme et une branche de laurier croisées occupent la partie inférieure du monument.

Inscriptions & marques : épithaphe (gravé, sur partie rapportée, français, latin)

Précisions et transcriptions :

Texte de l'épithaphe, gravée sur la dalle de marbre noir : Cy devant Repose le corps / D'hon[nora]ble ho[m]me George Guillain / Vivant tailleur et valet de / Garderobbe de la Reine / D'Angletere lequel a fondé un / obit solemnel a perpetuite le / Jo[u]r de son trespas qui fut le / 27 Jour du mois d'avril 1644 / Priez Dieu Po[u]r / Son Ame / PASSANT SOUVIENNE TOY QUE TOUTE L'ABONDANCE / DES BIENS, ET DES HONNEURS N'EST QU'OMBRE ET VANITE / ET QUE DE CE SEJOUR DE DISETTE ET SOUFFRANCE / IL FAUT ANCRER AU [PO]RT DE L'IMMORTALITE / pars Mea Deus.

Ces trois derniers mots latins signifient : "Mon partage, c'est Dieu", et sont empruntés au psaume 73 (72), verset 26.

État de conservation

partie bûchée (?)

Le cartouche au centre du fronton renfermait peut-être des armoiries qui auraient donc été bûchées. Le cadre en calcaire a perdu quelques petits éclats. Il semblerait aussi que les rampants du fronton aient porté un décor sculpté qui a disparu. Le monument a été badigeonné en même temps que les murs de l'église. La dalle de marbre a été cassée dans l'angle supérieur droit, puis recollée. Deux trous de fixation ont été autrefois percés au milieu de l'épithaphe.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre objet, 1929/11/04

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne : 5 Mi 1007 (Vivières, registres paroissiaux).
Registre 1608-1691 : année 1644 (vue 47).

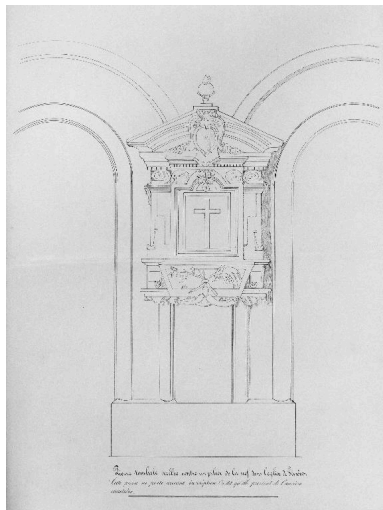
Documents figurés

- Pierre tombale scellée contre un pilier de la nef dans l'église de Vivières**, dessin à l'encre, par Charles-Alphonse Barot, instituteur, [vers 1884] (AD Aisne : 13 T 480).

Bibliographie

- État de la Maison du roi Louis XIII, de celles de sa mère, Marie de Médicis ; de ses sœurs, Chrestienne, Élisabeth et Henriette de France ; de son frère, Gaston d'Orléans ; de sa femme, Anne d'Autriche ; de ses fils, le dauphin (Louis XIV) et Philippe d'Orléans, comprenant les années 1601 à 1665**, publié par Eugène Griselle. Paris : Éditions de documents d'Histoire (Paul Catin, administrateur), 1912.
p. 85, n° 3211.
- MOREAU-NÉLATON, Étienne. **Les Églises de chez nous. Arrondissement de Soissons**. 3 volumes. Paris : H. Laurens, 1914.
t. 3, p. 419.

Illustrations



Dessin du monument funéraire,
réalisé par l'instituteur Charles-
Alphonse Barot vers 1884
(AD Aisne : 13 T 480).
Phot. Patrick Glotain
IVR22_19880201903X



Vue générale du monument.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19880201339V

Dossiers liés

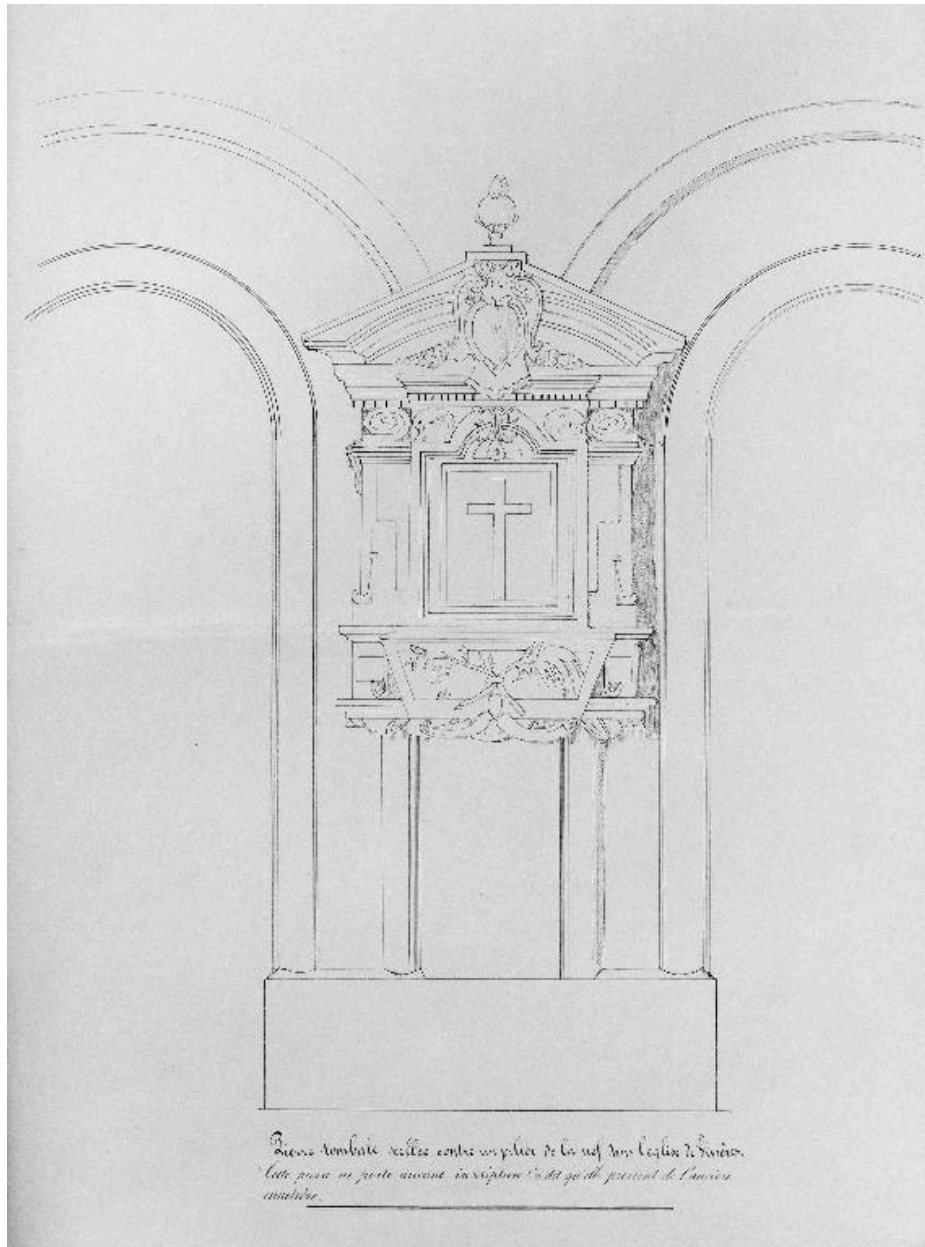
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Notre-Dame de Vivières (Assomption de la Vierge) (IM02000715) Hauts-de-France, Aisne, Vivières, Église paroissiale Notre-Dame (Assomption de la Vierge), place de l'Église

Auteur(s) du dossier : Xavier Massary de, Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic ; (c) Département de l'Aisne



*Grande tombe élevée contre un pilier de la nef de l'église de Vivières.
Celle-ci ne porte aucune inscription et est le produit de l'ancienne
maîtrise.*

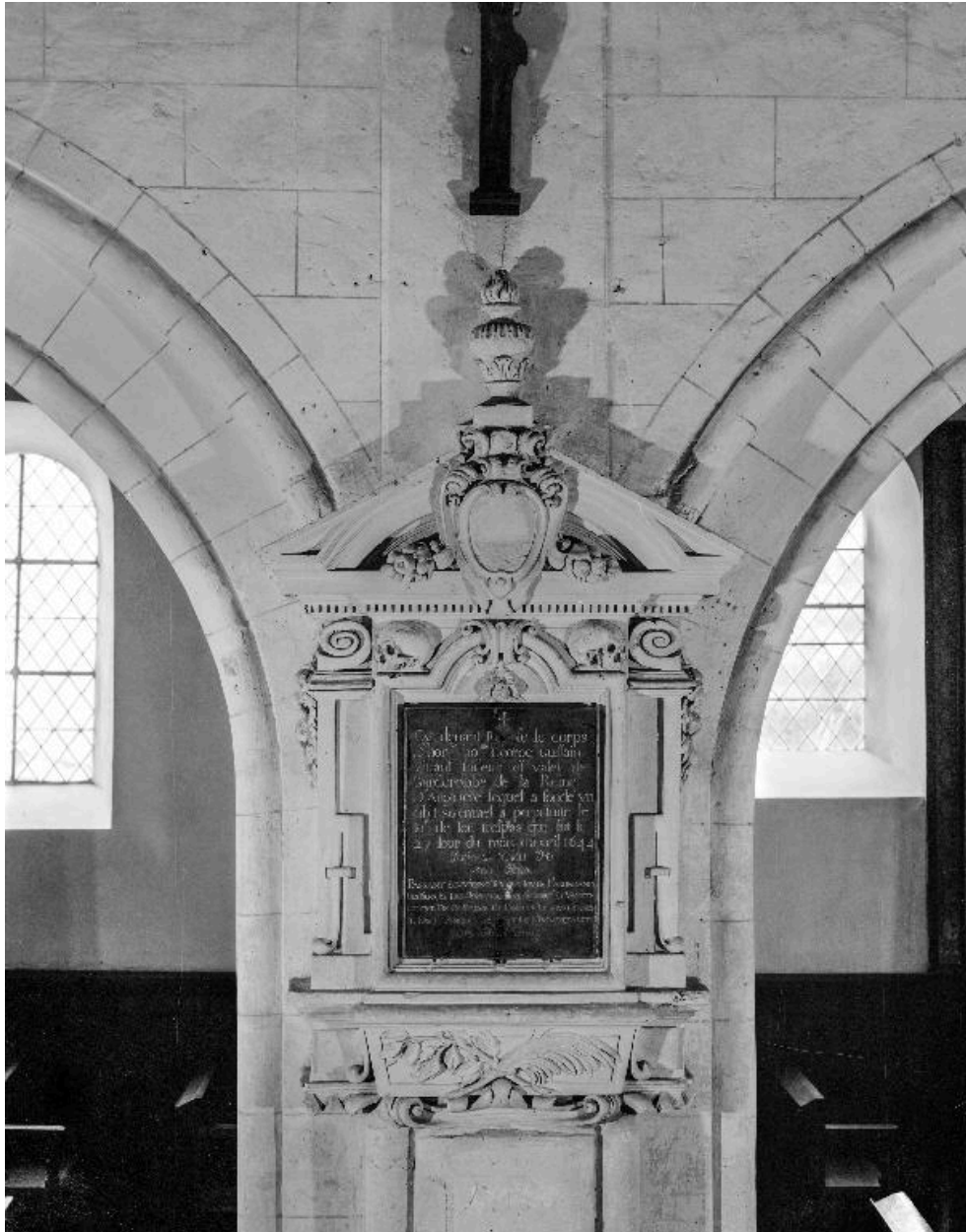
Dessin du monument funéraire, réalisé par l'instituteur Charles-Alphonse Barot vers 1884 (AD Aisne : 13 T 480).

IVR22_19880201903X

Auteur de l'illustration : Patrick Glotain

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du monument.

IVR22_19880201339V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation